Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville
Et Administrations Annexes de Paris
2bis square Georges Lesage – 4ème étage 75012 PARIS
01 43 47 84 54 ou 01 43 47 84 60
syndicat.fo@paris.fr ; https://fo-villedeparis.fr

CST DRH / DFA / DSIN

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

POUR LE CST DRH / DFA / DSIN

VOTEZ FO !

LIBERTÉ, DÉMOCRATIE, INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DES PARTIS POLITIQUES !

FO SE MOBILISE SANS RELÂCHE ET OBTIENT DES AVANCÉES DANS L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET SERVICES.

FO EST AU CONTACT DU TERRAIN, PORTE LA VOIX DES AGENTS ET DÉFEND LEURS DROITS EN TOUTE INDÉPENDANCE.

FO ACCOMPAGNE TOUS LES JOURS DES AGENTS DANS L'ENSEMBLE DES SITUATIONS LIÉES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL.

QUAND LES AGENTS S'UNISSENT ET SE MOBILISENT SUR DES REVENDICATIONS CLAIRES, DES AVANCÉES DEVIENNENT POSSIBLES ET DES RÉSULTATS SONT OBTENUS.

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR UNE ADRESSE MAIL ACTIVE @PARIS.FR POUR POUVOIR VOTER !

A QUOI SERT LE CST DRH / DFA / DSIN ?

Ce CST concerne trois directions essentielles au fonctionnement des services publics parisiens : politique du personnel, moyens financiers et moyens numériques. FO y défendra les agents, les effectifs, les carrières et les conditions de travail.

NOTRE MÉTHODE :
INFORMER • REVENDIQUER • RECHERCHER L'UNITÉ • MOBILISER • NÉGOCIER • OBTENIR

DÉFENSE DE TOUS LES MÉTIERS DE LA DRH / DFA / DSIN : DES REVENDICATIONS CLAIRES

- DRH : des services centraux renforcés pour la santé au travail, la prévention, le handicap, la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes.
  - PAMA : des recrutements urgents, la prime RH pour tous les agents, le passage en catégorie B des SMS et le recrutement de médecins dans chaque spécialité ;
  - Contre le déménagement de la DRH à la Porte d'Italie, qui dégraderait les conditions de travail, l'accessibilité ou l'organisation des services. Les agents doivent être réellement consultés.
- DSIN : des effectifs et moyens adaptés à l'explosion des besoins numériques ; des outils fiables et des conditions de travail permettant d'assurer les missions.
- DFA : des moyens humains suffisants pour assurer les missions et éviter que les agents compensent les sous-effectifs par une polyvalence permanente.

fo-villedeparis.fr



NOS REVENDICATIONS AU NIVEAU NATIONAL

- **POINT D'INDICE :** revalorisation immédiate et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.
- **GRILLES INDICIAIRES :** refonte et revalorisation pour redonner de l'amplitude aux carrières.
- **JOUR DE CARENCE :** suppression du jour de carence dans la Fonction publique.
- **ARRÊT MALADIE :** suppression de la réduction de 10 % de la rémunération en congé de maladie ordinaire.
- **ET TANT D'AUTRES COMBATS** à mener...

NOS PRIORITÉS POUR LE PROCHAIN MANDAT

- **RÉMUNÉRATION :** +400 € d'augmentation indemnitaire pour tous ; augmentation de l'IFSE et réduction des écarts entre directions et filières.
- **PRÉVOYANCE ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ :** Prise en charge de la cotisation à 100% pour tous les agents.
- **EMPLOI :** des effectifs suffisants dans les services, remplacement des départs et création de postes là où les besoins sont identifiés.
- **CARRIÈRES :** défendre le principe de 100 % des agents promouvables promus lorsque les conditions statutaires sont remplies et garantir des critères transparents. UGD : des emplois supplémentaires pour répondre aux besoins, reconnaissance de la technicité et des responsabilités, passage en catégorie B et NBI 15 points.
- **ÉGALITÉ :** un véritable plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et contre toutes les discriminations.
- **TEMPS DE TRAVAIL :** réduire le temps de travail lorsque les risques professionnels le justifient, notamment pour les agents travaillant sur écran.
- **DROIT À LA DÉCONNEXION :** respect du droit à la déconnexion et encadrement de la sollicitation numérique hors temps de travail.
- **RÉORGANISATIONS :** stopper les restructurations qui entraînent surcharge de travail, polyvalence imposée et perte de sens.
- **SANTÉ / CONDITIONS DE TRAVAIL :** des procédures respectant les droits et la dignité des agents en cas de maladie, accident de service ou de trajet, et des mesures concrètes contre les RPS ; renforcer les services de prévention, santé au travail, handicap, addictions, discriminations.
- **DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC :** des emplois de titulaires en nombre suffisant et des équipes de remplacement composées de fonctionnaires titulaires ; refus des suppressions et externalisations qui affaiblissent le service public.

PLUS DE VOIX POUR FO = PLUS DE FORCE POUR LES AGENTS DE LA VILLE

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 – JE VOTE FO AU CST DRH / DFA / DSIN